La Blessure du côté de Jésus.

Ce qu'elle fût en réalité. — Ses représentations dans l'ancienne iconographie française.

C'était en la journée heureuse où Jésus nous sauva.

Cloué sur le bois de sa croix, le Supplicié divin avait senti la mort achever en lui sa conquête, et dans un dernier élan vers le Monde il avait crié que son Œuvre de Rédempteur était consommée.

Puis, dans la nuit inattendue, subitement faite au-dessus de la terre qui tremblait d'émoi, et des rochers qui se fendaient, Jésus pencha la tête et rendit son Âme à son Père.

Alors, comme l'heure du sabbat approchait, les siens durent le décrucifier de suite afin de le pouvoir ensevelir. Mais avant de les laisser agir à leur gré des soldats s'approchèrent pour briser les jambes de Jésus et des deux autres crucifiés, afin de les achever. Lors, voyant que le Sauveur était déjà mort ils ne lui rompirent pas les jambes ; « cependant un des soldats lui ouvrit le côté avec une lance, et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau » (St Jean, XIX, 34).

Les blessures des membres et les meurtrissures de tout le corps avaient arrêté la vie de la Victime et satisfait la Justice ; la blessure du coup de lance, blessure de surérogation fit surgir du corps même de ce Mort l'éclosion d'une vie divinement féconde, et satisfit la Munificence et l'Amour infinis.

Et depuis lors, et pour toujours, le monde chrétien a vécu et vivra de cette vie jaillie, par son côté, du Cœur ouvert du Christ Jésus !

Mais que fut en sa réalité physique, sur et dans le corps même de Jésus, cette action de l'arme du soldat ? Â quel endroit précis entra-t-elle dans sa chair ?

Les artistes en tous genres des treize premiers siècles représentent généralement le Sauveur blessé au flanc droit, en raison surtout de textes inspirés qui n'ont cependant rien d'humainement historique ; d'autres, sentant bien que le Cœur n'avait pas pu rester hors de toute atteinte dans le supplice total du corps divin, et se rangeant à l'erreur du vulgaire qui veut que le cœur humain soit à gauche, dans l'intérieur de la poitrine, parce que les pulsations s'y font sentir, placèrent la blessure de ce côté. Les uns la représentèrent tout au haut du thorax, les autres au niveau des basses côtes ; pour certains ce ne fut qu'une piqure de flèche, d'autres en font une ouverture qui fend la moitié de la poitrine.

Or, nous avons, de ce que fut exactement la Plaie latérale, un témoignage précis dont toute la vraie valeur n'est dévoilée que depuis vingt-cinq ans.

Avant de l'invoquer, écoutons d'abord les Évangiles :

— En saint Matthieu, chap. XXVII, vv. 59-60 :

« Joseph d'Arimathie ayant obtenu de Pilate le corps de Jésus l'enveloppa d'un linceul bien propre et le plaça dans un sépulcre neuf qu'il avait fait tailler dans le roc ».

— En saint Marc, chap. XV, vv. 45-46 :

« Le centurion… donna le corps à Joseph — Alors Joseph ayant acheté un linceul descendit Jésus de la croix ; il l'enveloppa dans le linceul, le mit dans un sépulcre taillé dans le roc, et poussa contre l'entrée une pierre qui la ferma ».

— En saint Jean, chap. XIX, vv. 38-42 :

« Joseph d'Arimathie… vint donc et enleva le corps de Jésus — Et Nicodème… vint aussi, apportant une composition de myrrhe… et d'aloès du poids d'environ cent livres — Ils prirent donc le corps de Jésus et l'enveloppèrent de linges avec des aromates, selon la coutume des Juifs — Or, il y avait au lieu où il fut crucifié un jardin, et dans ce jardin un sépulcre où personne encore n'avait été déposé — Là donc… ils déposèrent Jésus !… ».

Or, écoutez la merveille : C'est que, sans miracle aucun, par la seule action à distance — distance très faible, quand ce n'était pas contact réel — par la seule action, dis-je, des émanations ammoniacales du corps supplicié, — qui n'avait pas été lavé — sur la surface du linceul blanc imbibé d'aloès, et parce que la juxtaposition dans l'ombre du tombeau, du linge ainsi impressionné et du corps dura plus de vingt-quatre et moins de trente six heures, la *photographie spontanée* du corps demeura fixée, en *négatif*, sur le linge !

Certes, ce Suaire sacré qui fut successivement à Constantinople, à Lirey, à Chimay, à Chambéry et qui, depuis 1535, est à Turin, fut toujours l'objet d'une ardente vénération ; d'autant que l'on regardait comme miraculeuse l'image que l'on y voit. Mais ce ne fut qu'en 1898, lorsque le chevalier Pia le photographia — ce qui n'avait jamais été fait — que ses clichés révélèrent : 1° que la représentation du corps de Jésus sur le Suaire de Turin n'est pas une peinture de facture manuelle ; 2° qu'elle est un « négatif » de photographie naturelle et spontanée d'origine physico-chimique ; 3° que ce cliché révèle, sur le supplice rédempteur des détails qui dépassent extraordinairement le cadre des connaissances humaines antérieures aux inventions et aux études scientifiques de nos derniers temps.

Presque aussitôt, M. Paul Vignon, docteur es-sciences Naturelles, aidé de MM. le commandant Colson, professeur à Polytechnique, Yves Delaage de l'Académie des Sciences, et Dr Hérouard, professeur à la Sorbonne, puis après eux M. Vandervelde, Dr du Laboratoire de Gand, M. de Bourgade-La-Dorie, Dr de la Revue « *Les Rayons X* », ont entrepris des études scientifiques, qui ont abouti à l'explication satisfaisante des phénomènes naturels auxquels nous dévons l'image de Turin.

Leurs savants travaux ont été depuis résumés et vulgarisés par plusieurs auteurs : E. Faure, l'abbé de Malijay et, l'an passé, par le R. P. d'Armailhac, S. J. dans la *Semaine Religieuse de Paris* ; puis, parallèlement à ces écrivains, par un conférencier parisien de

grand mérite, M. Paul Le Cœur qui a, sur beaucoup, cette supériorité d'avoir pu étudier de visu, à Turin en 1898, le Saint-Suaire, quand le chevalier Pia le photographia.

Or, que voit-on sur ce document sans pareil... relativement à la blessure du côté de Jésus ?

Tout d'abord, que le coup de lance a été porté sur le côté droit du corps, conformément à l'escrime de l'infanterie romaine, par le soldat exercé à frapper de ce côté parce qu'au combat l'adversaire était couvert à gauche par le bouclier.

Puis que l'arme a pénétré dans le thorax un peu au-dessus du niveau de la pliure intérieure du coude. Sa pénétration dans la chair a produit une ouverture en navette, dont le grand axe est parallèle aux deux côtes entre lesquelles passa le fer qui les écarta, mais ne les brisa pas.

Parlant très brièvement, dans son ouvrage, de ce coup de lance, M. Vignon précise seulement :

« …Il existe sur l'image du Suaire, dans la région qui correspond au coté droit du corps, une tache lenticulaire ; sa longueur rapportée aux proportions naturelles est de 4 centimètres 5, environ. À cette tache se raccordent, vers le bas, d'autres taches qui ont l'aspect d'un flux de sang ; ce sang aurait coulé pendant que l'homme était debout. L'ensemble de ces taches nous rappelle aussitôt la blessure que le coup de lance a faite à la poitrine du Christ.

« Pour peu que le coup ait été porté obliquement de droite à gauche, l'arme a certainement percé le cœur[1]… ».

Or cette obliquité, naturelle déjà au geste du lancier frappant un homme placé en face de lui, devenait encore, ce me semble, plus normale pour un but placé un peu plus haut que lui.

Puis Vignon, en anatomiste qualifié, ajoute que, l'arme n'eut-elle pas atteint le cœur lui-même, ce qu'il est bien difficile d'admettre, elle aurait tout au moins sectionné les gros vaisseaux qui en sortent car, toujours au témoignage du Suaire, la quantité de sang et de liquide incolore, caillé lui aussi, qui sont sortis de cette blessure faite à un corps mort, mais encore intérieurement un peu tiède, indique que tout ce qui pouvait encore en fluer s'est épanché, et aussitôt caillé à l'air. Et c'est là une raison de plus pour ne pas douter que le cœur, source et réservoir dernier des liquides vivifiants a été vraiment atteint et ouvert.

[1] P. Vignon, *Le Linceul du Christ — Études scientifiques*, p. 96, Paris, Masson, 1902.

Voilà donc ce que fut, sur et dans la poitrine du Sauveur, cette blessure qui écarta devant le Monde le rideau de chair tiré sur le Joyau d'amour où s'élabora et d'où partit le sang de notre rédemption.

Depuis les premiers temps chrétiens on a vénéré, d'abord à Jérusalem, puis à Antioche, à Byzance et depuis à Rome l'arme meurtrière, clef mystérieuse qui nous a ouvert, sur la croix, le Saint des Saints ; saint Grégoire de Tours, Bède, Arculphe nous parlent d'elle, et son histoire est très connue.

J'ai voulu savoir si sa forme et ses dimensions étaient en accord parfait avec les données du Suaire de Turin.

Gardée avec juste raison à l'abri de toute approche accessible seulement au cardinal titulaire de Saint-Pierre qui deux fois par an la montre au peuple, on n'en peut avoir de photographie ; mais grâce à la bonne entremise du R. P. Léon de Lyon, conservateur du Musée Franciscain de Rome, j'ai pu cependant en avoir un calque suffisamment exact que je reproduis ici, en grandeur réelle. Il concorde parfaitement du reste avec la FORMA FERRI LANCEA D. N. JÉSUS XPI, exécutée vers 1640 dans la crypte de Saint-Pierre de Rome, et aussi avec le dessin fait d'après nature, en 1599, par G. Grimaldi, clerc de la Basilique Vaticane, dessin qui est aujourd'hui à la Bibliothèque Ambrosienne de Milan.

C'est une arme robuste dont la douille est renforcée de deux bagues ; sa partie offensive, pourvue d'une arête médiane, pouvait porter de terribles chocs ; son double tranchant, corrodé par l'oxydation, a perdu un peu de sa largeur vers son milieu, mais, à la base, cette largeur reste entière.

Baudouin, empereur de Constantinople en brisa la pointe qu'il donna à notre saint Louis de France avec les autres grandes reliques de la Passion, et plus tard le sultan Bajazet offrit la Lance elle-même au Pape Innocent VIII. Au XVIIe siècle, Benoît XIV fit mouler à Paris la pointe conservée alors à la Sainte Chapelle, et reconnut qu'elle s'adaptait parfaitement au fer de Rome. En 1793 cette pointe fut portée de la Sainte-Chapelle à la Bibliothèque Nationale où elle était encore trois ans plus tard ; depuis, nul ne paraît savoir ce qu'elle est devenue.

La Sainte-Lance avait au total 25 centimètres de hauteur, son extrémité supérieure manquant, elle n'a plus que 0 m, 21. La pointe offensive, entière, devait avoir à un ou deux millimètres près, 13 centimètres et demi de longueur. *Sa largeur*, dans son plus grand épanouissement, *mesure* 4 *centimètres et* 5 *millimètres*.

Or, nous reportant au passage de l'étude de Vignon sur le Saint-Suaire, cité plus haut, nous y lisons que la blessure latérale de Jésus, inscrite sur le Suaire, accuse également 4 *centimètres et* 5 *millimètres.*

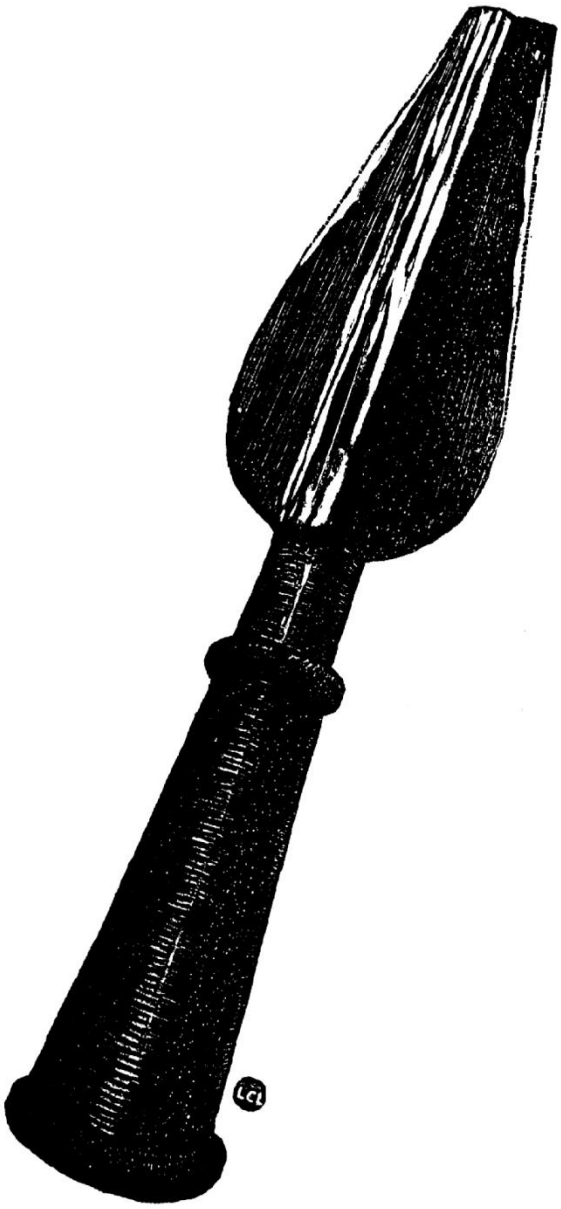

La Sainte-Lance conservée à Saint-Pierre de Rome.

Il est évident, d'autre part que le soldat, voulant parachever et assurer la mort du Crucifié dut pousser son arme vigoureusement jusqu'au milieu de la poitrine ; ne l'eut-il pas fait entrer au-delà du point où elle atteint 4 centimètres et demi de largeur que le cœur, même dans le thorax d'un homme très fort, pouvait être profondément atteint.

Au point de vue spécial de l'archéologie militaire, et à s'en référer au calque ci-contre d'une part, et par ailleurs, aux ouvrages spéciaux de Rich, de Demmin, de Maindron etc., ainsi qu'aux pièces de nos musées, la Sainte Lance ne répond pas aux armes d'haste désignées sous le nom de *contus* et de *lancea* qui furent surtout employées par la cavalerie romaine, ni au *pilum* des légionnaires de l'infanterie régulière ; elle me semble se rapprocher davantage de certaines armes, dites « barbares », germaines ou gauloises, voire même de certains fers de lance de l'antiquité orientale, ce qui donnerait à penser que le soldat qui frappa Jésus au côté faisait partie d'un de ces groupes d'auxiliaires alliés que les Romains adjoignaient en renfort à leurs légions nationales, et qui pouvaient

sans doute garder leurs armes personnelles dans la mesure où elles remplissaient les conditions requises par l'hoplomachie romaine.

⁂

Ainsi donc nous avons une base suffisante pour croire connaître assez exactement ce que fut la lance dont parle saint Jean et l'offense qu'elle fit au côté de Jésus-Christ. Je n'ai pas à redire ici que dès les temps apostoliques les adorations de nos premiers pères dans la Foi allèrent d'elles-mêmes aux blessures Sacrées, et surtout à la plaie suprême de la poitrine.

Cependant un sentiment de pudeur respectueuse empêcha les premiers artistes chrétiens de figurer matériellement le corps de Jésus en croix tant que le crucifiement fut en usage comme supplice particulièrement infamant, et même pendant quelques temps après son abolition. Il faut arriver à la fin du IVe siècle ou au début du Ve pour constater sur un précieux ivoire du Musée Britannique, une représentation certaine de la mort en croix du Sauveur. Cette pièce nous le montre crucifié avec son corps barré d'une étroite ceinture ; le « titre » est au-dessus de sa tête, à sa droite le soldat brandit sa lance, à sa gauche Marie et Jean sont debout. Durant tout le Moyen-Âge, ces quatre personnages formeront l'élément essentiel de tous les crucifiements réduits.

Pendant les siècles de la dynastie mérovingienne les représentations du crucifix se propagèrent, mais fort lentement ; alors que, par contre, les emblèmes des Cinq Plaies se multiplièrent partout avec une abondance extraordinaire.

Symbolisées par des agencements de croisettes, de petits cercles, de points, formant déjà ce qu'on appela plus tard le *Signaculum Dei*, on les voit sur les monnaies, sur les armes offensives et défensives, sur les poteries, sur les bijoux de tous genres, sur des vases ou des objets liturgiques, etc. Il est impossible d'étudier ces sortes d'hiéroglyphes dans un simple article de Revue, disons seulement que, dans toutes ces compositions, le signe qui marque la Plaie latérale est toujours distingué des autres soit par une taille plus grande, une place choisie au centre, ou une couleur différente ; en sorte que nous nous voyons imposer cette constatation, qui semble être celle d'un illogisme, que la seule blessure faite au Sauveur après sa mort *et dont il ne souffrit pas* est plus honorée, plus glorifiée que celles par lesquelles il a été vraiment « l'Homme de douleur », le Rédempteur qui nous a racheté par l'effusion de son sang vivant. Et cet hommage de nos premiers artistes ne se peut expliquer que par la certitude, dont leur pensée débordait, que la blessure du côté avait été celle même du Cœur physique de Jésus, c'est-à-dire du point central de cette vie qu'il a sacrifiée pour notre rançon, et la source du sang qu'il a répandu.

Si les crucifix des temps romans, notamment ceux des émailleurs limousins qui représentent Jésus fixé à la croix par les clous, ne portent généralement pas la marque de la blessure latérale c'est que, d'ordinaire, ils nous montrent Jésus encore vivant sur la croix où souvent il apparait plutôt en triomphateur qu'en victime. Pourtant, de cette époque, nous connaissons des Christs où la plaie du côté est très spécialement glorifiée :

Deux d'entre eux — dont nous reparlerons — et qui paraissent attribuables à la période XIIe-XIIIe siècles, portent à la place du coup de lance, l'un, un rubis incrusté dans le métal dont il est formé, l'autre, une croix minuscule, comme si son auteur avait voulu préciser que la blessure du Cœur fut par excellence la plaie, rédemptrice puisqu'il la marquait par une sorte de répétition du signe de la Rédemption déjà offert aux yeux par la croix qui porte le corps entier de Jésus. N'est-ce pas comme s'il y avait écrit : C'est de ce point là qu'est venu votre salut, que pour lui surtout soient vos regards et vos adorations ?

⁂

Pour suggestifs que soient ces hommages rendus à la Plaie latérale, on doit convenir qu'ils le sont moins cependant que les représentations de cette même blessure séparée du corps du Sauveur, par lesquelles la vision et la pensée vont plus directement à cette seule blessure, ne vont qu'à elle et s'y arrêtent.

Peut-être faut-il demander à la numismatique et à la sigillographie des premiers temps capétiens les premières de ces hardies figurations ? Je glisse sur la réponse à cette question parce qu'elle ne me parait pas encore suffisamment étudiée. Mais si nous descendons à l'époque de nos derniers Valois directs, des documents irrécusables nous montrent la plaie divine, non seulement comme la source du sang rédempteur, mais encore comme la demeure, comme l'écrin ouvert du Cœur de Jésus blessé lui-même par la lance.

Voici des exemples :

— Le très beau manuscrit de la Bibliothèque Nationale *L'Image du Monde*, de la première partie du XIVe siècle et qui fut plus tard au duc Jean de Berry, nous montre la plaie du côté de Jésus-Christ, isolée, et figurée de la largeur de la Sainte-Lance[1].

— Je possède plusieurs empreintes sur cire d'un petit sceau ou signet inédit, gravé au nom de JEHAN COSTE et trouvé dans la région de Paris-Versailles ; elles viennent des documents de M. le Chanoine Davin qui fut l'un des collaborateurs les plus érudits de la revue *L'Art Chrétien*[2].

Sceau de Jehan Coste, XIVe-XIVe s.

[1] *Bibl. Nationale*, Fonds Français 574, f° 140.
[2] Je les tiens de son neveu, M. l'abbé Davin, curé de Sigournais (Vendée).

Au premier coup d'œil jeté sur ce petit sceau, on devine aisément que Jehan Coste a tout simplement voulu se composer des « armes parlantes », c'est-à-dire un emblème interprétant son propre nom patronymique *Coste*, et pour cela il a figuré sous la forme d'un croissant la blessure du « costé » de Jésus-Christ ; et pour caractériser, pour préciser complètement le sujet, se souvenant du Saint-Graal, cette coupe merveilleuse dans laquelle tous les poèmes de son temps voulaient que Joseph d'Arimathie ait recueilli, sur le Calvaire, le sang qui découla sous le coup de lance, du « costé » de Jésus, il plaça l'image du Saint-Graal au-dessus de la blessure saignante.

À quelle époque attribuer cette composition ?... Le nom IOHAN COSTE est écrit autour du signet avec ces petits caractères minuscules gothiques qui servirent exclusivement sur les sceaux, de 1350 à la fin du XVe siècle

De l'avis de plusieurs sigillographes ils apparaissent attribuables à la première partie du XVe siècle ; ceci dit avec des réserves cependant, parce que, très petits et d'une exécution peu énergique. Ils peuvent être en somme des dernières années du XIVe siècle, aussi bien que du second quart du XVe.

Serions-nous, par le plus grand des hasards, en présence du sceau de ce Jehan Coste qui fut, avec maître Girard d'Orléans, l'un des deux peintres attitrés du roi Jean le Bon, et à qui M. Prost attribue le célèbre portrait de ce prince, de la collection Roger de Gaignères ? Jean le Bon mourut en 1364, mais ses peintres pouvaient être plus jeunes que lui, surtout Jean Coste que des documents nous montrent comme placé sous l'autorité de Girard.

Pour que le sceau en question ait été sien, il faudrait qu'il eut été gravé dans le dernier quart du XIVe siècle. Comme nous l'avons vu le fait est possible, mais pas certain.

Sur les « Heures » de Caillaut et Martineau, imprimées à la fin du XVe siècle, une gravure sur bois représente aussi la Plaie latérale comme une large coupure saignante, placée dans une coupe précieuse qui évoque elle aussi, le souvenir du merveilleux Saint-Graal.

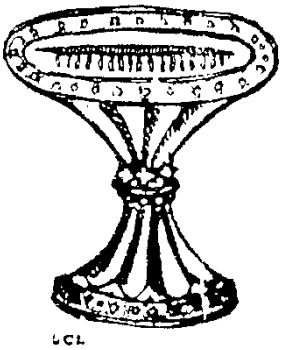

La Plaie du côté de Jésus, sur une coupe. Détail d'une gravure du XVe siècle.
(« Heures » de Caillaut et Martineau).

Je la copie ci-contre, dégagée de tout ce qui l'entoure sur la gravure du XVe siècle : le crucifix, les anges, la lance, l'éponge, la colonne, les verges, les fouets, etc.

Mais dira-t-on, ces figurations imaginatives ne montrent que la plaie extérieure, fontaine physique du sang divin et berceau mystique de l'Église ; rien de plus, et l'idée du cœur blessé de Jésus ne s'y manifeste point.

Elle ne s'affirme pas toujours extérieurement en effet, mais elle n'en est point aussi absente qu'on le pourrait penser. Le berceau mystique de l'Église est une conception de théologien à laquelle les artistes du Moyen-Âge ont très bien su donner corps quand ils ont travaillé pour les théologiens, mais pour la masse des fidèles la plaie du côté ne fut quasi toujours que le canal du sang rédempteur et, par lui, sa pensée remontait au Cœur qui en est la source charnelle.

— C'est ce qu'un maître enlumineur de talent nous montre à merveille en entrouvrant davantage les lèvres de la plaie Suprême pour que nous puissions y voir, en son milieu, la lance enfoncée dans le Cœur transverbéré.

Cela se voit sur un très précieux Psautier manuscrit du XVe siècle appartenant à M. Labarre, de Marseille.

La page qui porte cette suggestive composition, et dont je ne reproduis ici que le bas, est entièrement entourée d'un cadre peint en grisaille rehaussée d'or ; le fond de la blessure est d'or et le sang qui en pleut, rouge foncé. Au milieu d'un semis de gouttes de sang tous les Instruments de la Passion sont disposés autour de la page, mais, du corps de la Victime rédemptrice rien ne paraît que cette plaie béante au fond de laquelle la lance traverse un Cœur d'or, qui lui aussi saigne à flots.

La blessure du côté et du Cœur de Jésus. Détail d'une page enluminée d'un Psautier du XVe siècle, de la collection Labarre, de Marseille.

Là, aucun doute ; la blessure extérieure n'est formellement que l'écrin ouvert ou gît le Cœur blessé du Christ ; c'est la voie sanglante suivie par le fer et qui, maintenant, nous reste ouverte. Une image pouvait-elle rendre plus explicitement l'idée ?... Puis, il est un autre tableau qui se devine seulement : le vieil imagier, contemporain de la reine Anne, se relevant de dessus le vélin qu'il vient de peindre et murmurant le *Venite adoremus* avant d'essuyer, ses pinceaux[1] !

⁂

Et maintenant, veut-on savoir ce que les prédicateurs d'alors disaient au peuple de la Plaie sacrée dont nous venons d'étudier les images ?

J'ai devant moi un vrai joyau de bibliophile. *La Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ prêchée aux Parisiens par Révérend P. Olivier Maillard*. Imprimé l'an 1513, en caractères gothiques pareils à ceux, plus anciens, du Psautier manuscrit de Marseille, ce petit livret porte la marque typographique de Jehan Petit, l'un des meilleurs parmi les premiers maîtres de l'imprimerie française à ses débuts.

Je suis son texte :

« Et le corps de Jésus demeura sur la croix, attaché. Les Juifs vinrent à Pilate disant : II y à ici deux larrons. Voici le jour de Pâques. Il faut les descendre de la croix : et s'ils ne sont pas morts, qu'ils meurent. Et vers la quatrième heure après-midi vint une troupe d'hommes armés. Au dire de Landulphe quand Marie les aperçut elle se prit à pleurer. Ils déposèrent les larrons à terre et leur brisèrent les jambes par morceaux. La Vierge Marie crut qu'ils allaient en faire autant à son Fils. Mais lorsqu'ils virent que Jésus était déjà mort, ils ne lui brisèrent pas les jambes, lors, de sa lance, un des soldats lui ouvrit le côté, et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau. Et Marie leur dit : Je vous en prie, donnez-moi le corps de mon Fils, que je le mette en sépulcre. Un soldat de fière allure (superbus), lui répondit, et l'on dit communément que ce fut Longin qui prit sa lance et la poussa jusqu'au Cœur du Christ et qui lui ouvrit le côté, avant le flot de sang et d'eau.

« Le Christ dit à l'âme dévote : « Lève-toi, mon Amie, ma colombe, ma belle, viens dans les trous de la pierre, dans l'ouverture de la muraille. Ainsi la colombe fait son nid entre les pierres et quand l'oiseau de proie la veut saisir, elle s'enfuit en son refuge. Pour le Christ, ce ne fut point une assez complète satisfaction que de nous racheter : il a voulu nous ouvrir son Cœur ! *Non satis Christo redimere nos : sed voluit aperire cor* !

« Et miraculeusement il est sorti du sang et de l'eau, comme symboles des deux sacrements de baptême et d'eucharistie : ce qui naturellement ne pouvait point arriver. L'eau figure le sacrement de baptême. Le sang celui de l'eucharistie. Tout cela est fait pour vous qui souffrez la tentation. Vous devez recourir au Christ, lui disant : Vous avez voulu que votre côté soit ouvert, je vous en prie, faites que je puisse habiter au milieu de

[1] Très vifs remerciements à Mme E. Rossollin, de Marseille, à qui je dois la photographie de ce précieux document, et à M. Labarre qui l'a bien voulu permettre.

votre Cœur ! *Vos voluisti latus vestrum aperire : precor ut in medio cordis vestri valeam habitare…* ».

Non, quand les maîtres de la piété actuelle indiquent aux âmes la plaie du côté et du Cœur de Jésus comme le réconfortant refuge dans les pires épreuves de la vie, ils ne leur enseignent rien de nouveau, pas plus qu'Olivier Maillard ne prétendait, en 1513, prêcher aux Parisiens une théorie nouvelle, ou les orienter vers un asile jusqu'alors inconnu. À l'endroit du Cœur blessé de Jésus comme en tout ce qui fait l'objet de ses adorations, le Chrétien d'aujourd'hui retrouve, à terre, en pliant les genoux, la trace incontestable de ceux de tous ses aïeux.

Loudun (Vienne).

L. CHARBONNEAU-LASSAY.

DOCUMENTATION ANNEXE

P. 2 : négatif d'une photographie du Saint-Suaire de Turin. Secundo Pia, 1898.

Id. : le Saint-Suaire de Turin photographié en 1931 par Giuseppe Enrie.

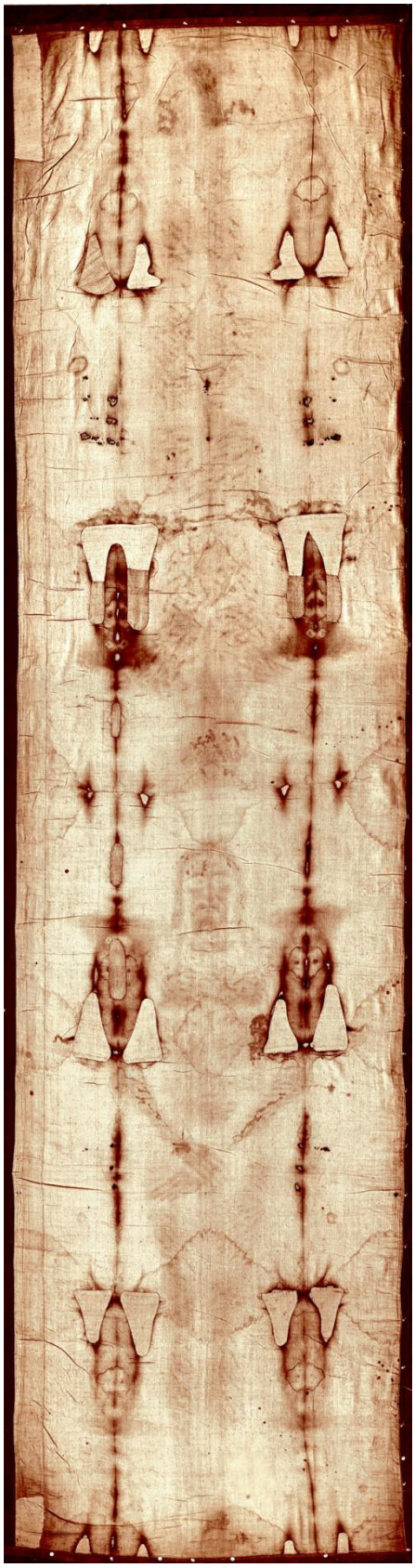

P. 7, note 1 : Gossuin de Metz, « *L'Image du Monde* ». Bibliothèque Nationale, Ms. cote : *Français 474*, f°. 140v (le renvoi initial au folio 136 de l'article est erroné. Note du copiste G. L.).

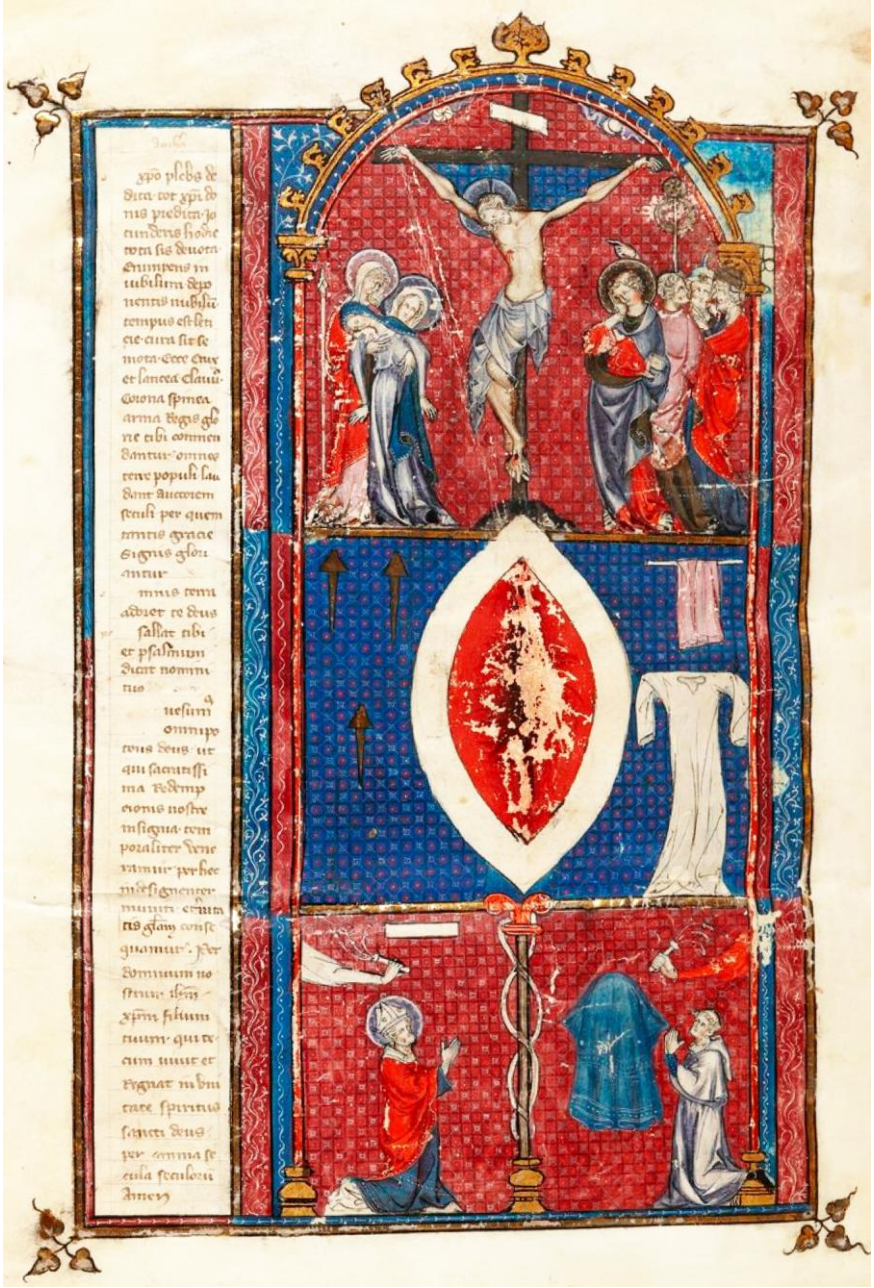

L'auteur fait référence à la partie centrale de ce document qui, malheureusement, a subi les épreuves du temps. Note du copiste, G. L.

P. 58 : « Heures », Antoine Caillaut et Louis Martineau, XVe siècle. In Émile Mâle, « *L'Art religieux de la fin du Moyen-Âge en France* », p. 109, fig. 56. Paris, Librairie Armand Colin. Édition de 1922.

La Plaie du côté de Jésus-Christ.
Heures de Caillaut et Martineau.
(Fin du XVe siècle).

P. 59 : Page originale du psautier de la collection Labarre de Marseille. Copie issue des archives de Louis Charbonneau-Lassay. Source : https://www.archives-charbonneau-lassay.org/